

commune plutôt qu'à la diminuer.

Troisièmement, on semble s'accorder à dire que le double objectif de stabilité et de prévisibilité doit primer tout le reste. Nous devons aplanir le chemin à suivre et maximiser la prévisibilité du changement.

Quatrièmement, les participants ici réunis partagent la conviction que la réduction des forces au niveau le plus bas possible, sous réserve des exigences nationales de sécurité, doit être l'une des pièces maîtresses de notre futur cadre de sécurité.

Cinquièmement, on s'entend, il me semble, sur la nécessité de donner de la sécurité une définition plus large et d'agir en fonction de cette nouvelle définition. C'est ainsi qu'il faudrait lui incorporer les concepts du renforcement de la confiance, de la vérification et de la légitimisation des frontières.

Sixièmement, nous convenons tous à mon avis que toute structure nouvelles des relations en Europe suppose clairement que l'Amérique du Nord continue de prendre part au débat des divers conseils européens.

Sur ces grandes questions, les divergences entre les 23 ministres réunis à cette table paraissent bien peu nombreuses et ce fait, à lui seul, nous permet d'être optimistes. Il semble en outre y avoir accord sur les négociations et les institutions dont nous avons discuté jusqu'à maintenant.

Il se dégage un solide consensus entre nous quant à l'opportunité d'instaurer un régime de libre survol des territoires. Un accord en la matière consolidera les gains réalisés au chapitre de la confiance mutuelle et nous permettra de passer à une autre étape dans le processus de renforcement de la confiance.

Le régime de libre survol permettra à chaque pays, représenté ici, de s'assurer qu'aucun d'entre nous ne mène des activités militaires qui menacent la sécurité des autres. Il facilitera en outre la vérification des futurs accords de limitation des armements et il aidera à créer le climat propice à la conclusion de tels accords; mais, surtout, nous avons tous la ferme intention de finaliser prochainement un accord que nous pourrons signer à Budapest en mai.

Comment pouvons-nous concrétiser cette volonté politique? Quelle sorte d'appareils utilisera-t-on? Combien de vols chaque pays autorisera-t-il? Comment le régime de libre survol du territoire fonctionnera-t-il dans les faits? On qualifie parfois ces questions de questions techniques. Il ne faut pas en conclure pour autant qu'il s'agit somme toute de questions simples

